



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25 NOVEMBRE 2023

### PROCES – VERBAL

Le 25 novembre 2023, les membres de l'association se sont réunis en assemblée ordinaire.

Présidée par Jean RIBY, la séance est déclarée ouverte à 17 h 15.

Il rappelle que les statuts ne prévoyant aucun quorum, l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité.

Il donne connaissance de l'ordre du jour comme suit :

- Mot du Président
- Présentation des comptes,
- Rapport d'activités 2023,
- Election des membres du bureau
- Questions diverses.
- 

Le Président précise que les convocations ont été adressées à chacun des adhérents par courriel et le cas échéant par courrier postal.

Il nomme les membres du bureau présents et indique le nombre total de participants, à savoir : 23 personnes présentes ou représentées.

Après avoir remercié l'ensemble de l'assemblée, il rappelle que cette année le club procède aux élections des membres du bureau.

Il exprime une pensée à destination d'un des membres, également membre fondateur de notre club en la personne de René RAVASE, lequel est décédé des suites d'une longue maladie.

René RAVASE assurait la relation entre notre association et la Fédération Française de Voile. Il était également en charge de l'informatique et du suivi internet du site du club. Sa bonne humeur et son énergie vont nous manquer.

Le Président exprime sa reconnaissance envers les sponsors, lesquels dynamisent l'activité sportive de notre association.

Enfin, il remercie la SPL pour les facilités administratives et financières qu'elle nous accorde dans nos échanges avec d'autres Yacht Clubs ainsi que dans notre vie associative.

--oOo--



Le Président donne la parole au trésorier, François JOUEN, pour la présentation des comptes.

Présentation des comptes :

➤ **Situation au 31 octobre 2022 - Trésorerie**

- Compte Courant : 354,64 €
- Compte sur Livret : 88,65 €
- Fond de caisse : 30,00 €
- Livret A : 14,689,54 €
- Parts sociales CA 50,49 €

	Intitulé	DEPENSES	RECETTES
1	FFV	2 288,00 €	4 806,00 €
		34 licences dont 5 sans adhésion 1 journalière et 1 jeune	64 adhésions 2518 € et 34 licences 2288 €
2	Boutique	0,00 €	130,00 €
3	Bulletin	3 367,50 €	5 380,00 €
		dont impression 3.120 € et Shom 247,50 €	dont commerçants 5.130 € et subv municipale 250 €
4	Régates	1 083,27 €	877,85 €
		74 bateaux au départ - Essence 156,16 € - Entretien bateau jury 349,91 € - Lots 300 € - VHS 277,20 € - Octobre Rose 155 € (hors	dont 300 € offerts par Jean Pitois
5	Vie du Club	2 639,10 €	1 033,99 €
6	Repas AG gratuité 25 ans	1 589,81 €	
7	Don SNSM	200,00 €	
8	Frais administratifs	1 262,90 €	
8.1	Informatique	604,10 €	
8.2	Crédit Agricole	52,50 €	0,82 €
8.3	SFR	441,18 €	
8.4	Secrétariat	165,12 €	
	<b>Intitulé</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
9	Personnel	473,00 €	
9.1	Salaires	297,00 €	
9.2	URSSAF	176,00 €	
10	Local	245,08 €	
10.1	Assurance	245,08 €	
10.2	Travaux	0,00 €	
10.3	H2O + Elec	0,00 €	
11	Produit financier		174,25 €
	<b>TOTAL</b>	<b>11 358,85 €</b>	<b>12 402,91 €</b>
		<b>RESULTAT d'EXPLOITATION : 1044,06 €</b>	

Le rapport financier est mis aux voix et adopté à l'unanimité.



Le Président passe ensuite la parole à Georges COURTAY pour le rapport d'activités 2023.

### **Championnat 2023**

Le programme initial de la saison 2023 a été établi sur la base de 12 régates et 4 croisières.

Au final, 10 régates ont été courues, deux ont été annulées : celle de début juin, nous avons alors un fort vent de Nord Est rendant le plan d'eau impraticable, et la dernière pour coup de vent d'ouest.

Pour le groupe des gros ratings, seules 8 régates ont pu être comptées pour le classement, aucun bateau n'a participé le samedi premier juillet, et un seul a couru le 06 mai (nous venions déjà de régater les 2 WE précédents).

La première de ces régates était le Challenge de la Baie des VEYS couru sur le WE de Pâques.

Il a rencontré un beau succès en rassemblant 21 bateaux participants et 3 accompagnateurs. D'origines multiples avec 9 du YC, 7 de GRANDCAMP, 3 du YC CHERBOURG, 2 de DIELETTE, 1 Marine CHERBOURG, 1 de CAEN et 1 du CNEC.

3 courses ont été disputées, dans un relatif manque de vent.

Ben Être a gagné dans son groupe, mais sur l'ensemble le challenge a été remporté par GRANDCAMP.

Le challenge programmé les 8 et 9 avril était trop tôt dans la saison et plusieurs bateaux dans différents ports n'étaient pas prêts, pour cette raison, l'édition 2024 se déroulera à SAINT VAAST sur le WE de la pentecôte (18 & 19 mai).

Nous avons reçu et couru avec le Cercle Nautique Cherbourgeois la régata « Cotentin val de SAIRE ».

- A la première manche venant de CHERBOURG le samedi, participait 1 bateau de St VAAST.
- Le dimanche 30 Avril sur une basse mer avec 15 voiliers dont 7 de CHERBOURG et 8 du YC, nous avons pu faire un parcours de 22 miles dans de belles conditions avec un vent mollissant fortement sur la fin.
- Le dimanche soir nous recevions le CNC avec un barbecue au pied du club. C'était une belle soirée un peu fraîche.
- Pour leur retour du lundi premier mai vers CHERBOURG le vent s'est orienté nord avec un raz remuant.
- Cette régata CNC Val de SAIRE comprend 2 catégories -double et équipage- elle aura lieu en 2024 sur le WE à cheval sur mai et juin.

La régata numéro 7 « La Pierre Noire » était planifiée le 1<sup>er</sup> juillet. Du fait des conditions de vent toniques du 1<sup>er</sup> juillet, ce parcours a été reporté au 27/08. Au final, fin août nous avons réalisé un tour de la baie des VEYS avec un retour sous de bonnes rafales de NW.



### **Bilan de participation au championnat** : (en nombre de bateaux)

Epreuve	1 (BDV)	2	3 (CVDS)	4	6	7	8	9	10	11	Moyenne
Petits (A)	10	2	7	3	3	2	4	3	3	3	4,0
Gros (B)	11	3	8	1	3	0	4	4	4	5	4,3
Nb voiliers	21	5	15	4	6	2	8	7	7	8	8,3

Avec une moyenne de 8 voiliers participants par régates, la participation est d'un niveau faible, en baisse par rapport au niveau de 10 de la période 2019, 2021 et 2022.

### **Hors Championnat,**

- Nous étions reçus par le CPG de GRANDCAMP mi-juin, avec une rencontre des bateaux des deux clubs aux îles Saint-Marcouf. Les horaires des portes n'ont pas permis de faire une régates ce jour-là. 8 bateaux de St Vaast ont participé à cette rencontre.
- La fête des régates a rassemblé 16 bateaux avec 7 vieux gréements et 9 voiliers du club le 06/08 (12 en 2022). Belle régates de début d'après-midi ce jour-là.

### **Participation du YCSV à des événements extérieurs**

Des voiliers du club ont participé :

- 2 bateaux participaient au Tour des ports de la Manche début juillet : GWENOLE 3 avec une place de 17 sur 26, et DIAMOND HEAD 12ème sur 31 dans son groupe très disputé. Une belle édition avec des conditions météo plutôt ventées début juillet.
- MANAONA sur la solo Normandie début juillet puis sur La Double de Normandie fin août : 2ème sur 7 en catégorie Osiris puis 4 sur 14 à la double en gagnant la dernière Manche devant Le HAVRE. A noter que le club a offert un pot lors du dîner de l'escale de SAINT VAAST.

### **Les Croisières**

- La sortie « Aurigny » programmée fin mai a dû être annulée à cause du fort vent de nord Est de cette période.
- Croisière estivale du 12 au 20 août en Angleterre dans le SOLENT avec 9 voiliers (ANCAMA – AARLUCK – BLUE NOTE – CLIN D'ŒIL – CROCUS – EFFET MER – FOLAVRIL – LUNA ROSSA - SWEET LIFE )

Samedi 12, Première étape à Gosport avec la visite le lendemain du Victory (bateau de Nelson à Trafalgar) et du Warriors plus récent.

Seconde étape le lundi dans la HAMBLE River ou Jean s'est trompé de bras de mer à remonter et s'est retrouvé en vue de Southampton.



Le mardi direction LYMINGTON (étape shuntée par quelques bateaux pour rentrer avec une météo plus favorable, ceux-ci ont été directement à Yarmouth) à noter que ce port a été réaménagé il y a environ 5 ans avec de nouveaux pontons et toutes les commodités.

Le jeudi vers Yarmouth sur l'île de Wight

Retour en deux étapes par les NEEDLES via CHERBOURG puis SAINT-VAAST (samedi 19/dimanche 20) et jeudi vendredi pour l'avant garde.

A noter le bon accueil reçu dans chacun de ces ports, les participants étaient ravis.

- Sortie Carentan sur un WE début septembre à Carentan mi-août avec 5 bateaux ( CLIN D'OEIL, CIRCE, AALUCK, et 2 nouveaux bateaux )

Dégustation de moules sur le ponton.

Le rapport d'activités de Georges COURTAY est approuvé à la majorité absolue.

### **ELECTIONS :**

Le président aborde les élections des membres du bureau :

Trois places sont disponibles, la première résulte du décès de René RAVASE, les deux autres du retrait de François JOUEN et de Dominique NOURY.

Après sollicitation des volontaires, se présentent, Jean RIBY, Anne – Claire PERROT, Yann MALBRUNOT, Christian GUEVILLE, Georges COURTAY, Philippe SAUSSEREAU, Yves BUFFETAUT.

Il est procédé à l'élection des membres du bureau à main levée.

Il est noté que les nouveaux membres sont élus à la majorité absolue.

Les membres du nouveau bureau se retirent afin de nommer les responsables de l'association.

A l'issue, il est porté à la connaissance des membres présents que :

- Jean RIBY est maintenu à la présidence de notre association.
- Philippe SAUSSEREAU est maintenu au poste de secrétaire,
- Anne Claire PERROT est la nouvelle trésorière.

Les adhérents non présents seront avisés de ces résultats par courriel et le cas échéant par courrier postal.

Le président fait état des prévisions 2024 :

- Mise en place des prochaines régates et des prochaines croisières début 2024
- Elaboration du bulletin 2024



- Baie des VEYS: cette course organisée conjointement par le yacht club de SAINT-VAAST et celui de GRANDCAMP se déroulera en 2024 à SAINT VAAST la HOUGUE, le week-end de la pentecôte.
- COTENTIN NAUTIC prévoit l'organisation d'un Barbecue dans le cadre d'un rallye composé des deux clubs de CHERBOURG et du Yacht Club de SAINT VAAST.
- La Coupe du CALVADOS est prévue à l'Ascension

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- S'Agissant de la fermeture des sanitaires du Port de Saint Vaast, il est porté à la connaissance de chacun qu'il est possible de faire part de son avis personnel au responsable du Port par courrier électronique.
- Le bureau évoque la possibilité de faire deux régates au cours d'un week-end. Il est demandé à tous de réfléchir à cette proposition. Il sera procédé cette année à un essai sur, au moins, deux week-ends.
- Le bureau affinera cette initiative (nombre de week-end retenus pour deux régates et pertinence du projet).
- COTENTIN NAUTIC s'est vu réattribuer le marché de la zone technique du Port et envisage de changer l'élévateur de bateau.
- Les nouveaux contrats (AOT) sont disponibles dans l'espace personnel de chacun, les tarifs ont subi une augmentation de 4.7 %

A l'issue des débats, le Président rappelle les horaires ainsi que le lieu où doit se dérouler le repas du club et donne connaissance du menu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Jean RIBY  
Président

Dominique NOURY  
Secrétaire de séance